

## **PRESENTATION COORDINATEUR**

« Une entreprise au service des entreprises et des territoires... Ainsi se définit la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie qui fédère 34 300 sociétés du département issues de l'industrie (17%), du commerce (39%) et des services (44%) et qui accueille en moyenne, chaque année, près de 5 000 créateurs et repreneurs.

Elle accompagne les entreprises tout au long de leur cycle de vie et les collectivités locales dans leur développement économique.

Elle leur apporte, par son réseau de compétences, les repères et les outils nécessaires à leur croissance.

Dans le domaine du tourisme, elle propose par exemple, aux établissements intéressés, de suivre une démarche qualité pour parfaire leurs accueil et services. En matière d'économie d'énergie, elle dresse avec eux un bilan et identifie des pistes techniques personnalisées pour les aider à optimiser leur consommation. Elle leur offre aussi un accompagnement sur les volets "technique", "financier" et "communication" avant de finaliser, avec eux, leur projet. »

## **TEMOIGNES D'HOTELIERS**

➤ **Olivier DURAND (Châlet Hôtel Alpen Valley, COMBLOUX) :**

« L'outil permet de prendre conscience du niveau de ses consommations d'énergie et des solutions à mettre en place pour les diminuer »

➤ **Philippe EVERHARD (Hôtel le Prieuré, CHAMONIX MONT BLANC) :**

« L'outil nous a permis de nous conforter par rapport à ce que l'on fait au quotidien chez nous »

## **BILAN**

« La CCI de la Haute-Savoie a coordonné, de mars à début juillet 2011, le projet européen « Hotel Energy Solutions » sur la destination montagne.

Cette initiative a été suivie, pendant trois mois, par 26 hébergeurs soucieux « de chasser le gaspi ». A cette occasion, les participants ont testé « la boîte à outils d'aide à la décision » spécialement conçue pour le programme. Ils ont ainsi pu connaître leur niveau de performance énergétique et l'empreinte carbone associée.

L'expérience a montré que la consommation moyenne par an et par établissement s'élève aujourd'hui à 240KWh/m<sup>2</sup>. A titre de comparaison, les bâtiments neufs ne devront pas excéder 50KWh/m<sup>2</sup>/an à partir de 2012 selon la nouvelle réglementation thermique.

Le projet a donc entre autre débouché sur une proposition de 26 plans d'actions personnalisés, un par hôtelier. Si la plupart d'entre eux ont d'ores et déjà engagé des actions d'isolation des bâtiments et de sensibilisation du personnel, il leur reste encore du chemin à parcourir dans le domaine du chauffage ou de la communication en direction des clients.

Pour clôturer cette opération et faire bénéficier à un maximum d'hébergeurs d'informations pratiques, la CCI de la Haute-Savoie a également organisé, début juillet à Annecy, une conférence-débat sur le thème « Tourisme : savoir maîtriser sa consommation d'énergie » Annecy. »